

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving
PWGSC
33 City Centre Drive
Suite 480
Mississauga
Ontario
L5B 2N5
Bid Fax: (905) 615-2095**

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada
Ontario Region
33 City Centre Drive
Suite 480
Mississauga
Ontario
L5B 2N5

Title - Sujet planteuse agricole quatre rangs fab	
Solicitation No. - N° de l'invitation 01686-140360/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client 01686-140360	Date 2014-01-10
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$TOR-033-6454	
File No. - N° de dossier TOR-3-36219 (033)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-01-20	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Martin, Lesley	Buyer Id - Id de l'acheteur tor033
Telephone No. - N° de téléphone (905) 615-2076 ()	FAX No. - N° de FAX (905) 615-2060
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

LA MODIFICATION N° 001 VISE À RÉPONDRE AUX QUESTIONS DE FOURNISSEURS POTENTIELS ET À APPORTER DES CHANGEMENTS À LA SPÉCIFICATION.

Questions et réponses

Q1. Concernant la spécification 3., distributeur et entonnoirs individuels, le distributeur doit-il être constitué d'un gros cône muni d'un entonnoir de remplissage rotatif et d'une tête de distributeur à 4 rangs permettant une meilleure distribution des semences, ou est-ce qu'une déchausseuse à 4 rangs fonctionnant par gravité est acceptable?

R1. Voir la modification.

Q2. Concernant la spécification 6., les contrôleurs de tube à semences sont-ils obligatoires?

R2. Oui.

Q3. Concernant la spécification 10., le matériel de tassement des graines est-il obligatoire?

R3. Non.

Q4. Concernant la spécification 13., des traceurs de rangs à commande manuelle sont-ils acceptables, ou est-ce qu'ils doivent être à commande hydraulique?

R4. Ils doivent être à commande hydraulique.

Modification

À 1.1.1 Critères techniques obligatoires

Supprimer : au complet

Insérer :

1.1.1 Critères techniques obligatoires

#	Critères obligatoires
1	<p>Le soumissionnaire est tenu de fournir la documentation démontrant la planteuse agricole quatre rangs fabriquée sur mesure qu'il propose respecte les spécifications minimales suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Attelage trois points pour catégorie I ou II; 2. Espace entre les rangs : <ol style="list-style-type: none"> a. quatre rangs à intervalle de 15 pouces ou 38 centimètres; 3. Un distributeur avec capacité de remplissage par rang à l'aide d'entonnoirs pour l'ensemencement de rangs simples d'épi à la ligne; 4. Roues de transport et d'entraînement réglables de 5,00 sur 15, à largeur de trace de 60 pouces ou 153 centimètres; 5. Appareil d'ensemencement continu pour petites augmentations; 6. Contrôleurs de tube à semences; 7. Protection des cônes contre le vent et la pluie;

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 8. Disques rayonneurs de culture sans labour munis de roues de contrôle de la profondeur; 9. Roues plumbeuses à pression vers le bas réglable; 10. Boîte à engrenages ou dispositif Zero-Max servant à régler la longueur des parcelles (1 à 15 mètres); 11. Roue télémétrique servant à mettre en marche la planteuse automatiquement; 12. Traceurs (rangs) à commande hydraulique de chaque côté de la planteuse; 13. Deux sièges d'utilisateur distincts fixés sur la planteuse, réglables en hauteur et vers l'avant et l'arrière, munis de ceintures de sécurité; 14. Plateforme de sécurité de l'utilisateur, munie de rampes; 15. Supports réglables de plateau à semences pour deux (2) utilisateurs; 16. Dispositifs de protection des pièces mobiles aux fins de sécurité |
|---|

À ANNEXE A - BESOIN

Supprimer : au complet

Insérer :

ANNEXE A BESOIN

L'entrepreneur doit fournir, livrer et installer une (1) planteuse agricole quatre rangs fabriquée sur mesure. La planteuse servira dans le cadre de recherches agricoles pour l'ensemencement de parcelles et petites multiplications. Elle doit convenir à l'ensemencement de tous les types de graines (des semences de gazon aux gros haricots).

La planteuse agricole quatre rangs fabriquée sur mesure doit répondre aux spécifications techniques minimales suivantes :

1. Attelage trois points pour catégorie I ou II;
2. Espace entre les rangs :
 - i. quatre rangs à intervalle de 15 pouces ou 38 centimètres;
3. **A distributor and individual filling capability with funnels for single row planting of head rows;**
4. Roues de transport et d'entraînement réglables de 5,00 sur 15, à largeur de trace de 60 pouces ou 153 centimètres;
5. Appareil d'ensemencement continu pour petites augmentations;
6. Contrôleurs de tube à semences;
7. Protection des cônes contre le vent et la pluie;
8. Disques rayonneurs de culture sans labour munis de roues de contrôle de la profondeur;
9. Roues plumbeuses à pression vers le bas réglable;
10. Boîte à engrenages ou dispositif Zero-Max servant à régler la longueur des parcelles (1 à 15 mètres);
11. Roue télémétrique servant à mettre en marche la planteuse automatiquement;
12. Traceurs (rangs) à commande hydraulique de chaque côté de la planteuse;
13. Deux sièges d'utilisateur distincts fixés sur la planteuse, réglables en hauteur et vers l'avant et l'arrière, munis de ceintures de sécurité;
14. Plateforme de sécurité de l'utilisateur, munie de rampes;

15. Supports réglables de plateau à semences pour deux (2) utilisateurs;

16. Dispositifs de protection des pièces mobiles aux fins de sécurité.

Le pulvérisateur à usage agricole de type tracté doit être fourni avec les éléments suivants :

Accessoires

- a. Câbles de contrôle du tracteur et du système de commande de l'ensemencement fournis et installés sur la planteuse;
- b. Panneau de véhicule lent visible et conforme à la réglementation de l'Ontario (Canada) en matière de transport routier fourni et installé sur la planteuse;
- c. Chaînes de sécurité conformes aux spécifications et posées par le fabricant du matériel;
- d. Feux clignotants routiers oranges de chaque côté, commandés depuis le tracteur, conformes à la réglementation de l'Ontario (Canada) en matière de transport routier, et prise de tracteur à sept broches;
- e. Manuel d'utilisation de la planteuse et liste des pièces de rechange avec numéro d'identification des pièces.

Installation

L'entrepreneur doit décharger la planteuse au site de Harrow (Ontario) et la relier à l'un des tracteurs présents sur le site d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Le matériel fera l'objet d'essais de la part du chargé de projet et du technicien de l'entrepreneur.